Document généré le 3 juin 2025 04:37

Séquences
La revue de cinéma

L'Office National du Film
Quinze questions précises

Léo Bonneville

Numéro 52, février 1968

Le cinéma canadien III

URI : https://id.erudit.org/iderudit/51667ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)
1923-5100 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Bonneville, L. (1968). L'Office National du Film : quinze questions précises. *Séquences*, (52), 16–20.

Tous droits réservés © La revue Séquences Inc., 1968

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Les édifices de l'O.N.F. à Ville Saint-Laurent

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

QUINZE QUESTIONS PRÉCISES

Ces questions et réponses ont une histoire à laquelle ont droit nos lecteurs. Au mois d'août dernier, nous avons rencontré M. Roland Ladouceur, alors assistant-commissaire à l'O.N.F., et nous lui avons annoncé que, comme nous préparions une année **Séquences** sur le cinéma canadien, il nous fallait absolument parler de l'Office national du film dès le premier numéro de 1967-68. Et nous lui avons demandé s'il se prêterait à une interview. Pour simplifier le travail et lui prouver que nous n'avions pas l'intention de l'embarrasser avec des questions-pièges, nous avons proposé de lui envoyer un questionnaire écrit. Ce que nous avons fait dans les jours suivants. **Séquences** devant paraître au début d'octobre, nous avons sollicité les réponses pour le milieu de septembre. Comme rien ne venait, nous lui avons téléphoné vers le 20 septembre. A ce moment-là, les directeurs se réunissaient pour examiner la politique d'ensemble de l'O.N.F. Et il fallut attendre la fin de cette rencontre. Quelques jours plus tard, nous apprîmes, par M. Roland Ladouceur

lui-même, que rien de précis ne se dégageait des entretiens et qu'il lui paraissait difficile actuellement de faire le point. Les questions pourraient être prêtes probablement pour le mois de décembre, c'est-à-dire pour le numéro 51 de **Séquences.** Soit. Au milieu de novembre, nouveau coup de téléphone pour savoir quand nous parviendraient les réponses sollicitées. Nouvelle attente : le président de l'O.N.F. était malade et certaines questions exigeaient absolument sa consultation. Nous attendîmes une semaine. Rien ne venait. Autre coup de fil : M. Roland Ladouceur ne se sentait pas capable de nous fournir les réponses attendues. Nous lui avons demandé si un autre représentant de l'O.N.F. ne pourrait pas remplir le questionnaire et nous le retourner sans retard. C'est alors que nous entrâmes en communication avec le secrétaire de l'Office national du film, M. Jean-Paul Vanasse. Il acceptait de bon gré de prendre connaissance du questionnaire et demandait un certain temps pour y répondre. C'est pourquoi, le numéro 51 de **Séquences** dut paraître sans les réponses de l'O.N.F. Nous voici donc en janvier et toujours sans nouvelle de l'O.N.F. Après un dernier appel, nous apprîmes que les réponses partaient par courrier spécial. Voici les quinze réponses de l'Office national du film transmises par son secrétaire, le 17 janvier 1968.

L. B.

1. *L'Office national du film a été créé pour faire connaître le Canada aux Canadiens et aux étrangers. Est-ce que ces buts persistent toujours et, si oui, comment l'Office les poursuit-il ?*

R. Le rôle essentiel de l'Office reste le même : faire connaître le Canada aux Canadiens et aux étrangers ; le sens de l'expression "faire connaître" pourrait donner lieu à de longs développements car un pays n'est pas seulement un lieu géographique. On peut définir en d'autres termes le rôle de l'Office : rendre compte de la réalité canadienne, de la personnalité du pays si l'on peut dire, de sa diversité ethnique et géographique, de ses manifestations sociales, culturelles, économiques. Là-dessus, une analyse sommaire du catalogue des films de l'Office indiquerait le sens global de son oeuvre.

2. *Pourriez-vous dire succintement comment présentement l'O.N.F. est structuré ?*

R. L'Office compte quatre divisions principales : Production, Services techniques, Distribution, Administration ; la Production comporte deux secteurs autonomes : production anglaise et production française. Le président de l'Office est le grand responsable de l'entreprise ; il est secondé par un conseil d'administration composé de huit autres membres dont trois sont de hauts fonctionnaires, les cinq autres représentent diverses régions géographiques du pays. La structure administrative de l'Office fait l'objet d'une étude à l'heure actuelle.

3. *Comment la Production est-elle organisée ? — Le choix des sujets au programme ? — Le nombre de films prévus ? — Les budgets engagés ? — O.N.F. et la T.V. ?*

R. Si l'on se reporte à la définition du rôle de l'Office — soit de refléter la réalité canadienne, et une réalité comme celle-là est toujours en mouvement — il s'ensuit que les thèmes de la production émanent en quelque sorte de cette réalité. En d'autres termes, les sujets choisis doivent correspondre à des besoins, à des courants de pensée, à des préoccupations qui se manifestent dans divers secteurs de la population. Ces sujets peuvent être formulés par des cinéastes, des recherchistes, divers spécialistes ; l'Office tient compte largement des recommandations du public qui lui parviennent en général par l'intermédiaire de ses agents de distribution.

4. *Comment se recrute le personnel de l'O.N.F., et particulièrement les scénaristes et les réalisateurs ?*

R. L'Office fait du recrutement parmi les diplômés d'université tant pour les postes de scénaristes et de réalisateurs que pour ceux des autres services. D'autre part, des jeunes qui se sentent des dispositions pour le cinéma postulent des emplois à l'Office et leurs candidatures sont soigneusement étudiées.

5. *Est-ce que nos étudiants peuvent penser entrer à l'O.N.F. après leurs études ?*

R. Réponse déjà fournie à la question 4.

6. *Depuis quelques années, on a constaté de nombreux départs parmi les réalisateurs canadiens-français. A quoi attribuez-vous ces départs ?*

R. Les départs parmi les réalisateurs canadiens-français s'expliquent par le désir de certains d'entre eux d'aborder d'autres formes de cinéma, de travailler dans des conditions différentes ; ces départs s'expliquent également par le fait qu'il existe pour les cinéastes, depuis quelques années, d'autres débouchés que l'O.N.F.

7. *Quelles sont l'étendue et la limite de la liberté chez un réalisateur de l'O.N.F. ?*

R. La diversité des sujets traités, la multiplicité des styles de cinéma, la franchise brutale de certains films indiquent que la marge d'autonomie des cinéastes est fort large. Les seules limites imposées sont celles de la politique du Conseil

d'administration, de l'efficacité, de la qualité, des exigences budgétaires. Dans *Le Règne du jour* et *Gros-Morne,* pour ne citer que deux exemples récents, on peut dire que les cinéastes sont allés au bout de leur pensée.

8. *La production de longs métrages à l'O.N.F. est-elle à l'état expérimental ou constitue-t-elle une nouvelle politique ?*

R. La loi qui régit l'O.N.F. ne l'empêche aucunement de produire des longs métrages s'il juge qu'il est dans l'intérêt national de le faire. Il est à remarquer que la plupart des longs métrages de l'Office ont un contenu canadien très net ou révèlent des problèmes sociaux qui sans être exclusivement canadiens sont quand même l'objet d'une certaine préoccupation au Canada.

9. *Pourriez-vous nous dire l'accueil que le public canadien a fait à des films comme* Nobody Waved Goodbye, Le Chat dans le sac, Pour la Suite du monde, The Drylanders, La Vie heureuse de Léopold Z, YUL 871 ?

R. *Nobody Waved Goodbye, Drylanders, La Vie heureuse de Léopold Z.* ont été en général bien accueillis par la critique et font une carrière de distribution honorable. Il en va de même de *YUL 871, Pour la Suite du monde* et *Le Chat dans le sac* qui ont été montrés à la télévision canadienne et par la suite ont été mis à l'affiche dans les cinémas. On estime que *Pour la Suite du monde* a réuni un public d'au moins 400,000 personnes lors de sa présentation à la télévision et c'est un film qui a eu un certain succès en Europe. Il a été présenté à l'O.R.T.F. notamment. *Drylanders,* pour sa part, a remporté un énorme succès dans les cinémas de l'Ouest canadien en particulier et, sans pouvoir établir de chiffres précis, on présume que probablement un million de personnes l'ont vu.

10. *La politique de l'O.N.F. s'étend-elle à des coproductions ? Dans l'affirmative avec qui ? Et*

Un studio de l'O.N.F.

quelle est la répartition des investissements ?

R. L'O.N.F. entreprend très rarement des coproductions avec des organismes étrangers. La mise de fonds peut varier suivant les objectifs des coproducteurs. Chaque cas se négocie séparément.

11. *L'O.N.F. a fait appel à des cinéastes étrangers pour réaliser des films : Jean Rouch, Georges Rouquier, André Martin ... Pourquoi ? Et qu'ont-ils apporté à l'O.N.F. ?*

R. La venue de cinéastes étrangers donne lieu souvent à des échanges fructueux avec les cinéastes de l'Office. Ils apportent la plupart du temps des manières de voir, des conceptions cinématographiques qui deviennent un enrichissement pour nos propres cinéastes. Il est à signaler que, inversement, des cinéastes de l'Office séjournent parfois à l'étranger en vue d'étudier les méthodes de cinéma, les procédés techniques qui semblent apporter un renouvellement à l'art du cinéma ; ou bien ils vont communiquer aux autres leur propre expérience.

12. *Le cinéma d'animation occupe-t-il une place importante à l'O.N.F. ? Parlez-nous de ce qui se fait dans ce domaine ?*

R. L'O.N.F. réalise chaque année un certain nombre de films d'animation qui représentent une fraction assez faible de l'ensemble de sa production. Cependant, il y a en animation un travail de recherches important et, dans ce secteur comme dans les autres, l'Office s'efforce de découvrir des formes cinématographiques nouvelles.

13. *Quels sont les projets de l'O.N.F. particulièrement dans la réalisation de films de long métrage ?*

R. A l'heure actuelle aucun nouveau film de long métrage n'est inscrit au programme.

14. *Comment sont distribués les films de l'O.N.F. à travers la province et à l'étranger ?*

R. Les films de l'Office sont distribués dans les cinémas, par l'intermédiaire des cinémathèques et ils sont aussi montrés à la télévision.

15 *Est-ce que tous les films sont distribués dans les deux langues ?*

R. Les films sont, autant que possible, et en fait dans une très large mesure, distribués dans les deux langues, mais il ne s'agit pas là d'une politique rigide. Il arrive qu'on trouve inopportun de faire des versions de tel ou tel film. Il est à signaler également que l'Office réalise des versions dans une quinzaine de langues au moins pour la distribution à l'étranger.